



Evaluation du projet-pilote de réduction de l'éclairage public dans le quartier de Merlachfeld à Morat

1

Statut :

Enquête mandatée par la Commune de Morat, terminée (2010-2011)

Thématiques :

Environnement durable, qualité de vie, évaluation

Mots-clés :

Éclairage public, commune, quartier

Equipe :

- Marie-Claire Rey-Baeriswyl, professeure à la HEF-TS (co-responsable du projet)
- Jean-Luc Heeb, professeur à la HEF-TS (co-responsable du projet)

Institution porteuse :

Recherche menée par la HEF-TS (Haute Ecole fribourgeoise de travail social, Rue Jean-Prouvé 10, 1762 Givisiez (www.hets-fr.ch)).

Partenaires de recherche (participation et apport de ressources):

Mme Ursula Schneider Schüttel, conseillère communale ; M. Raphaël Compagnon, professeur à l'EIA

Financement :

Le mandant, la commune de Morat, Rathausgasse 17, 3280 Morat , www.murten-morat.ch

Descriptif de l'enquête :

La commune de Morat a choisi d'innover dans le domaine de la lutte contre la pollution lumineuse et de tester une limitation provisoire de l'éclairage public dans un quartier.

Ce projet-pilote, qui portait sur une réduction de l'éclairage public dans le quartier de Merlachfeld, en particulier des rues, durant la nuit, a été conduit durant l'année 2009-2010. La HEF-TS a été mandatée pour effectuer une évaluation des appréciations des habitant-e-s concerné-e-s par ce projet pilote, notamment sous l'angle de la qualité de vie.

Les objectifs de l'évaluation étaient alors multiples :

- connaître l'acceptation de la réduction de l'éclairage par les habitant-e-s du quartier de Merlachfeld durant la phase du projet-pilote ;
- mettre à jour d'éventuels changements intervenus dans les habitudes des habitant-e-s du quartier en lien avec la réduction de l'éclairage ;
- décrire les raisons que les habitant-e-s du quartier évoquent quant à l'acceptation ou au refus de la réduction de l'éclairage ;
- examiner les liens existants entre l'acceptation ou le refus de la réduction de l'éclairage, d'éventuels changements dans les habitudes et les raisons évoquées par habitant-e-s du quartier ;
- proposer une vision synthétique du positionnement des habitant-e-s du quartier face à la réduction de l'éclairage notamment en lien avec l'appréciation de la qualité de vie.

2

Méthodes :

Les données utiles à l'évaluation du projet-pilote ont été recueillies par un questionnaire, en français et allemand, standardisé comprenant principalement des questions fermées, mais également quelques questions ouvertes et semi-ouvertes.

Environ 130 ménages habitant le quartier de Merlachfeld ont reçu ce questionnaire. Chaque ménage devait désigner une personne adulte pour répondre au questionnaire au nom du ménage et tenant compte de la situation d'ensemble du ménage. Plus de 80 questionnaires remplis ont été retournés.

Publication et valorisations :

Un rapport final a été rédigé en allemand et en français

Article de la Liberté du 20 janvier 2011

[Article de la Thuner Tagblatt](#) du 20 janvier 2011

[Interview de Jean-Luc Heeb](#) à la DRS

➔ Le modèle d'enquête est disponible pour d'autres projets similaires menés dans les communes.

Renseignements :

- Jean-Luc Heeb, Haute Ecole fribourgeoise de travail social, Rue Jean-Prouvé 10, 1762 Givisiez ; Tél. Direct: 026.429.62.83 ; Courriel: jean-luc.Heeb@hefr.ch
- Marie-Claire Rey-Baeriswyl, Haute Ecole fribourgeoise de travail social, Rue Jean-Prouvé 10, 1762 Givisiez ; Tél. Direct: 026.429.62.73 ; Courriel: Marie-Claire.Rey-Baeriswyl@hefr.ch

LA LIBERTÉ
JEUDI 20 JANVIER 2011

Feu vert pour une nuit noire

MORAT • Deux tiers des habitants du quartier de Merlachfeld sont pour réduire l'éclairage la nuit. La commune veut généraliser cette mesure.

Aujourd'hui, la lumière est revenue dans le quartier du Merlachfeld à Morat. Mais l'éclairage public de nuit pourrait bien disparaître dans l'ensemble de la commune à l'horizon 2012. ALDO ELLENA

SAMUEL JORDAN
Deux tiers des habitants de Merlachfeld à Morat sont favorables à une réduction de l'éclairage public durant la nuit dans leur quartier. C'est ce qui ressort d'une étude dont les résultats ont été rendus publics mardi soir à Morat. Confortée par la voix populiste, la commune de Morat songe désormais à généraliser cette mesure à l'ensemble du territoire de la commune. En tout cas, là où cette pratique est techniquement réalisable. Au final, cela permettrait d'économiser environ 40 000 francs sur les 130 000 francs qu'engendrent les frais d'éclairage public chaque année.

L'idée n'est pas d'économiser de l'argent mais de réduire le phénomène de pollution lumineuse

La réflexion sur les questions d'éclairage public remonte à 2009. Cette année-là, l'Exécutif moratois décide de lancer un projet pilote. Après avoir reçu l'aval – à 75% – des habitants de Merlachfeld, elle décide de couper l'éclairage public du quartier chaque jour entre minuit et six heures du matin. Ceci, pendant une période d'essai entre août 2009 et 2010.

Après cette phase pilote – au cours de laquelle un groupe de citoyens mécontents a vivement réclamé à travers une pétition le retour de la lumière dans le quartier – le Conseil communal a chargé la Haute école fribourgeoise de travail social d'évaluer le projet. Et de déterminer par voie de questionnaire le niveau d'acceptation de la réduction de l'éclairage public par les intéressés. Résultat: sur les 82 ménages – sur 130 contactés – qui ont répondu, près de sept ménages sur dix se prononcent contre le rétablissement de l'éclairage public initial. A la condition d'apporter quelques changements: comme modifier la durée ou l'intensité de l'éclairage et inclure les quartiers et communes voisines.

Comme l'explique l'Exécutif moratois, l'idée n'est pas tant d'économiser de l'argent – un montant somme toute relativement modeste; elle consiste plutôt à réduire le phénomène de pollution lumineuse. «Dans ce dossier, l'écologie l'emporte sur l'économie. Il s'agit d'une démarche presque philosophique. En redonnant sa place à la nuit, nous voulons favoriser le retour à un cycle naturel. En réduisant l'impact de la lumière sur l'environnement, cela aura aussi un effet bénéfique sur la faune et la flore», précise Ursula Schneider Schüttel.

L'élue socialiste était venue seule, au nom du Conseil communal, présenter les résultats de l'évaluation devant un parterre d'une cinquantaine de citoyens. Pour la grande majorité issus des tiers des habitants du quartier mécontents du projet. «Cette démarche est dangereuse en terme de sécurité routière. Elle renforce l'insécurité et risque d'augmenter la criminalité», ont-il partagé, parfois avec véhémence.

La conseillère communale a pris note de ces craintes, tout en communiquant – qu'à la suite de l'évaluation positive – le Conseil communal allait néanmoins proposer de généraliser cette mesure à l'ensemble du territoire de la commune. Quand? «Nous allons laisser passer les communales et le nouvel exécutif proposera un plan d'application avant la fin 2011, si tout se passe bien», a répondu Ursula Schneider Schüttel.

COMMENTAIRE

Au casse-pipe

SAMUEL JORDAN
On ne peut que saluer la démarche de la commune de Morat. Redonner leur place aux étoiles en éteignant la lampe de chevet publique est une noble idée. Avouer clairement qu'il s'agit avant tout d'une démarche écologique et non pas froidement économique est courageux. Commencer par un projet-pilote et sonder les habitants avant de prendre une décision est fort louable.

En revanche, envoyer la conseillère communale socialiste Ursula Schneider Schüttel toute seule pour défendre un projet aussi sensible devant une assistance qui allait forcément être hostile est peu responsable. Où était la sy-

dique? Où étaient ses collègues de droite? Car l'affaire est d'importance, surtout s'il est question de généraliser le système à l'ensemble de la commune. Si l'idée se réalise, Morat ne serait certes pas pionnière dans le canton, mais elle deviendrait la plus grande commune fribourgeoise à appliquer le black out nocturne. D'où l'importance pour l'exécutif de montrer un front uni, sous peine de faire capoter cet ambitieux projet.

Que penser de cette stratégie étonnante? Si l'Exécutif moratois manque cruellement de cohésion et de vision politique, soit les autres édiles n'ont pas osé prendre le risque de venir défendre un projet qui polarise forcément les esprits. A deux mois des élections communales, la seconde hypothèse est sans doute la plus probable.

3

Mise à jour de la fiche : 15.03.2011 DB-MCRB

